

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 OCTOBRE 2022 A 18H30

Présents à la séance : 17

L'An Deux Mil Vingt Deux, **le 27 OCTOBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
03 novembre 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme TRIQUET Nadia, Mme ADAM
Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie Adjointes
et Adjointes, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle,
M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme
BENOIT Marie-Hélène, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M.
KIZILDAG Murat, Mme SCHILLINGER Stella conseillères et conseillers
municipaux.

Objet : Chèques « sport et culture »
en 2021.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. GILET Dominique
M. RAMBOURG Bernard à Mme PIANT Noëlle
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. SALÉRIO Philippe
M.EVRARD Luc à M. CHARDIN Denis
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia
Mme TRARBACH Carole à M. COLIN Joël

Absents excusés :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
M. ROMARY Fabrice
Mme RAIZNER Stéphanie
Mme ELI Emilie
M. PIERRAT-LABOLLE Julien
M. BURGER Emmanuel

N° 97/2022

Secrétaire de séance : Mme SCHILLINGER Stella

Monsieur Joël COLIN, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la
demande faite par Madame le Trésorier de l'antenne de RAON L'ETAPE du service de gestion
comptable de Saint-Dié-des-Vosges de justifier de l'utilisation de chèques « sport et culture » en
2021 et du règlement à effectuer auprès de 2 associations raonnaises : Les Amis Raonnais Du Théâtre
et le CSA Raonnais.

En effet, en fin d'année scolaire 2020/2021, un chèque « sport et
culture » utilisable auprès des associations sportives et culturelles raonnaises d'une valeur de 25 € a
été distribué aux élèves de CM2 quittant les écoles primaires raonnaises pour entrer au collège. 9
élèves s'en sont servis auprès de l'association ART et 1 auprès de l'association du C.S.A Raonnais.

Ces explications apportées,

Le Conseil Municipal, présent et représenté, après en avoir délibéré,

Confirme la mise en place en fin d'année scolaire 2020/2021 du chèque « sport et culture » d'une valeur de 25 € utilisable par les élèves de CM2 auprès des associations sportives et culturelles raonnaises.

Décide du remboursement aux 2 associations raonnaises des chèques « sport et culture » d'une valeur de 25 euros utilisés par 10 élèves et selon la liste ci-annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,